



Disponible en ligne sur
ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France
EM|consulte
www.em-consulte.com

REVUE FRANÇAISE
D'**Allergologie**

Revue française d'allergologie xxx (2017) xxx.e1–xxx.e5

Mise au point

Anaphylaxie alimentaire sévère : données recueillies par le Réseau d'Allergo-Vigilance[®] (2002–2017) et allergènes émergents

Severe food anaphylaxis: Data from the Réseau d'Allergo-Vigilance[®] (2002–2017) and emerging allergens

J.-M. Renaudin^{a,*,b,e}, P. Beaumont^{a,c}, D. Sabouraud^{a,d}, P. Dumond^{a,e}, V. Liabeuf^{a,f},
S. Tscheiller^a, M. Drouet^{a,g}

^a Réseau d'Allergo-Vigilance[®], 15, rue du bois de la Champelle, 54500 Vandœuvre-les-Nancy, France

^b Service de santé au travail, centre hospitalier Emile-Durkheim, avenue Schuman, 88000 Epinal, France

^c 14, avenue Gambetta, 94100 Saint-Maur-des-Fossés, France

^d Service de pédiatrie A, hôpital Américain, 47, rue Cognacq-Jay, 51100 Reims, France

^e Consultations pédiatriques et de génétique clinique, unité de pneumologie et allergologie, hôpital d'enfants, CHRU de Nancy, avenue du Morvan, 54000 Vandœuvre-les-Nancy, France

^f 149, avenue du Prado, 13008 Marseille, France

^g Unité d'allergologie générale, CHU d'Angers, 4, rue Larrey, 49000 Angers, France

Résumé

Depuis 2002, les cas d'anaphylaxie alimentaire sévère sont colligés au sein du Réseau d'Allergo-Vigilance[®] (RAV), réseau associatif d'allergologues francophones, principalement situés en France et en Belgique. L'objectif de ce travail est d'analyser les cas enregistrés depuis 15 ans afin d'améliorer les connaissances sur les étiologies de cette pathologie rare, et d'identifier des allergènes alimentaires émergents.
© 2017 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

Mots clés : Anaphylaxie ; Allergie alimentaire

Abstract

Since 2002, cases of severe food anaphylaxis are collected within the Allergy-Vigilance[®] Network (AVN), an associative network of French-speaking allergists, mainly located in France and Belgium. The objective of this work is to analyze the cases recorded over the last 15 years in order to improve the knowledge on the etiologies of this rare pathology and to identify emerging food allergens.
© 2017 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

Keywords : Anaphylaxis; Food allergy

1. Présentation du Réseau d'Allergo-Vigilance[®]

L'anaphylaxie alimentaire sévère n'a cessé de croître depuis 30 ans dans les pays industrialisés [1,2]. Cette pathologie rare

regroupe un ensemble de maladies allergiques à risque léthal : les réactions systémiques généralisées, le choc anaphylactique, l'angioedème laryngé, et le bronchospasme aigu grave. Ces réactions d'hypersensibilité immédiate ont fait l'objet d'une gradation de gravité et il existe plusieurs classifications internationales : celle retenue pour les cas rapportés dans ce travail est la classification de Ring et Messmer. Le nombre d'admissions en service d'accueil et d'urgences pour anaphylaxie sévère a

* Auteur correspondant.

Adresse e-mail : reseau@allergyvigilance.org (J.-M. Renaudin).

augmenté dans la plupart des pays [3]. L'anaphylaxie sévère est due principalement aux venins d'insectes ou aux médicaments chez l'adulte, et aux aliments chez l'enfant [4].

Malgré la directive européenne portant sur l'étiquetage obligatoire des 12 allergènes alimentaires les plus importants, aucun risque allergique alimentaire ne peut être complètement prévenu avant mise sur le marché. De nouveaux allergènes surgissent continuellement. C'est ainsi qu'est né le concept d'allergovigilance [5]. L'anaphylaxie alimentaire sévère est un problème de santé publique en raison de quatre caractéristiques :

- son risque de survenue même après des années d'exposition allergénique comparable (latence) ;
- sa gravité, engageant le pronostic vital ;
- sa rareté mais dont la fréquence est en augmentation ;
- son coût élevé de prise en charge.

L'identification d'un aliment dans le déclenchement d'une anaphylaxie alimentaire repose sur une démarche diagnostique rigoureuse menée par l'allergologue [6].

Le Réseau d'Allergo-Vigilance® (RAV) est une association loi 1901, créée en 2002 et présidée jusqu'en janvier 2015 par Mme le Professeur D-Anne Moneret-Vautrin, au sein du centre hospitalier régional et universitaire de Nancy [7,8]. Cette association regroupe sur la base du volontariat des médecins allergologues francophones. En 2017, le RAV couvre 68 départements français sur 95, et quelques régions de Belgique (avec 26 membres allergologues). Il était composé au 31 décembre 2016 de 288 membres. En France, il comporte :

- cent soixante dix huit allergologues exclusifs ;
- sept internistes ;
- quarante et un pédiatres allergologues ;
- vingt-sept pneumoallergologues ;
- sept biologistes et/ou chercheurs ;
- onze dermatoallergologues ;
- deux urgentistes (Fig. 1).

Actuellement les déclarations proviennent dans près de 90 % des cas de membres exerçant en France, et de 9 % en Belgique [9]. Les cas d'anaphylaxies sévères sont déclarés sur un formulaire, disponible en ligne (www.allergovigilance.fr) ou via email. Ce formulaire détaille les informations demandées : âge, sexe, tableau clinique, aliments ou médicaments suspects, conduite d'urgence, tenue, bilan allergologique ultérieur (tests cutanés, biologie, tests de provocation. . .) et les points particuliers (effort, prise simultanée de médicaments, allergène masqué etc.). Des précisions sur le type d'aliment industriel sont également sollicitées. Les données médicales des cas déclarés restent anonymes, pour satisfaire à la réglementation en vigueur concernant les données à caractère de santé. Une validation des données, coordonnée par le Dr Martine Drouet, est systématiquement effectuée par des allergologues validateurs (Dr Pascale Beaumont, Dr Dominique Sabouraud, Dr Pascale Dumond, Dr Valérie Liabeuf), avant leur diffusion par email auprès des membres. Si besoin, des précisions sont demandées.

Réseau Allergo Vigilance®

reseau@allergovigilance.org

288 membres

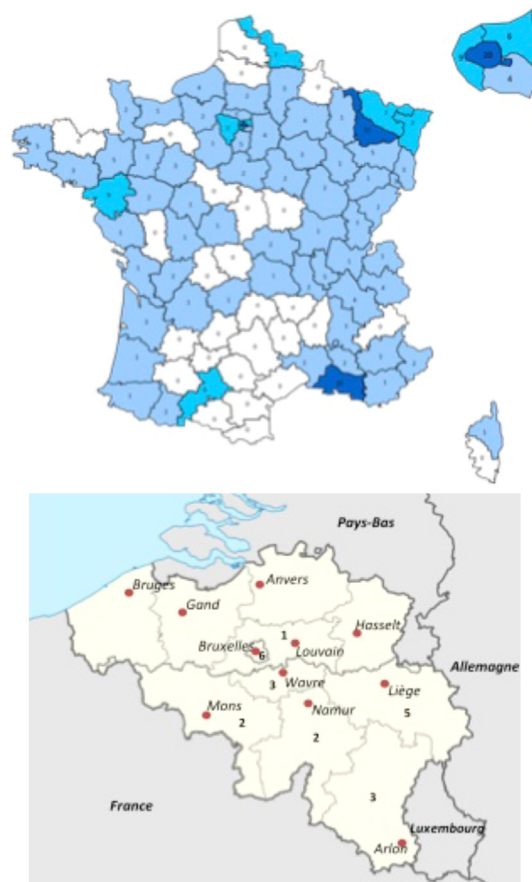


Fig. 1. Présentation du Réseau D'allergo-Vigilance®.

Ces données apportent des informations détaillées sur les antécédents et les circonstances de la réaction allergique [10], mais ne permettent pas de réaliser d'étude épidémiologique nationale exhaustive et prospective.

2. Analyse des données du Réseau d'Allergo-Vigilance® (2002–2017)

Entre le 1^{er} janvier 2002 et le 31 juillet 2017, 1890 cas d'anaphylaxie alimentaire sévère (de grade 2 et plus selon la classification de Ring et Messmer) ont été colligés par le RAV. Parmi ceux-ci, on déplore 16 décès, dont 11 concernaient des enfants de moins de 18 ans.

Les grands pourvoyeurs de l'anaphylaxie alimentaire sévères sont l'arachide, les fruits à coque, la farine de blé, les crustacés, les laits de mammifères et les légumineuses. Les allergènes alimentaires en cause dans la survenue de ces réactions allergiques graves étaient les suivants :

- arachide (13 %) ;
- fruits à coque dont noix de cajou (6 %) ;

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/8743221>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/8743221>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)